

Président : J.François BURETTE
Vice-présidents : Dr Pierre MARY
Dorothee LEMAIRE
Secrétaire : Dominique SAINTY
Secrétaire-adj : Anne-Sophie CARLIER
Trésorier : Claude RECHE
Trésorier-adj: Dr Pierre MERIAUX

Agrément Jeunesse & Sports : N° 59 CMS 07

2 structures

P.T.H.N. : Centre Hospitalier de Denain
N° SIRET : 447 477 316 00015
C.M.S : centre hospitalier de St Amand
N° SIRET : 447 477 316 00031

Denain, le 29 Janvier 2020

Le Président
L'Association S.P.O.R.T

à

Monsieur le Président
Agence Nationale du Sport
69 rue du Chevaleret
75013 PARIS

COPIES :

- ✓ **Mme MARACINE ANU Roxana**
Ministre des Sports
- ✓ **Mr Xavier BERTRAND,**
Président Région des Hauts de France
- ✓ **Mr ROUSSEL Fabien, député**
- ✓ **Mr BOCQUET Alain**
Président de la C.A.P.H
- ✓ **Monsieur le Directeur de la D.R.J.S.C.S**

Objet : Equipement médical
N/Réf : 2020/004 – J.F.B /P.M/D.S

Monsieur le Président

L'Association S.P.O.R.T de la Porte du Hainaut gère 2 structures de Médecine du Sport : une à Denain reconnue par la Direction Régionale de la Jeunesse et Sport comme Plateau technique pour Athlètes de Haut Niveau avec un agrément pour l'accueil des athlètes handicapés puis une 2^{ème} sur Saint-Amand pour une consultation basique comprenant une visite de non-contre-indication avec électrocardiogramme de repos et exploration fonctionnelle respiratoire.

Impliquée dans la Prévention Santé, l'Association assure une mission de santé publique non seulement dans la Prévention de la Mort Subite du Sportif et la lutte contre le Dopage mais également dans de nombreuses actions de prévention : *équilibre alimentaire, prévention de l'obésité, lutte contre les conduites addictives etc...*

Pour la délivrance de certains examens aux sportifs, l'Association a bénéficié, pendant plusieurs années, du Contrat/Plan/Etat/Région donc du C.N.D.S notamment dans l'acquisition de matériel médical et informatique. Ainsi récemment la Région des Hauts de France a octroyé un budget de 16.000 € sur l'achat d'un ERGOCARD dont le coût s'élève à 32.000 €.

L'Association a déjà interpellé, sur ses besoins en investissement, les différentes Ministres des Sports. De plus, avec la disparition du C.N.D.S, il semblerait que ce type de dépenses ne sera plus assuré par cette Institution. C'est pourquoi l'Association se tourne vers la nouvelle Agence Nationale du Sport pour palier à cette suppression.

Or ce matériel est indispensable pour déceler les problèmes cardiaques chez le sportif. Ainsi c'est une vingtaine en moyenne de contre-indications décelée par an permettant de sauver la vie d'un athlète en refusant de signer le fameux sésame pour la pratique du sport, les privant ainsi de cette opportunité d'effectuer des examens complémentaires adaptés et/ou les orientant vers d'autres pratiques sportives moins exigeantes,

Or, pour la bonne continuité de l'activité, il y a urgence car l'ERGOCARD actuel a plus de 15 ans et doit être remplacé avec un risque supplémentaire de ne plus avoir accès à des pièces de remplacement. Si nous ne pouvons plus délivrer d'épreuves d'effort, nous risquons de perdre l'agrément Plateau Technique.

Après Dunkerque et Liévin, il ne restera plus que le CREPS de Wattignies comme Plateau Technique bien loin d'être aussi complet et équipé que celui de Denain grâce à son implantation dans 2 centres hospitaliers. Ce qui posera de gros problèmes non seulement pour les athlètes sur liste ministérielle de la Région mais aussi pour les sportifs pratiquant une activité physique plus ou moins intense, les obligeant à se déplacer hors site pour effectuer ces contrôles médicaux.

Découvrant, lors de votre présentation, votre intérêt pour la prévention et le suivi médical des sportifs en particulier les sportifs sélectionnés pour représenter la France aux prochains Jeux Olympiques, nous nous adressons à votre Agence pour une aide sur cet équipement. Nous nous sommes engagés auprès de la Région à procéder à cet achat début 2020 avec recherche d'autres partenaires puis d'effectuer une large communication sur les différents financements (inauguration du matériel et présentation dans la Presse avec les élus etc.).

Dans l'espoir que cette démarche retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre entier dévouement

Pour le Président de l'Association S.P.O.R.T
de la Porte du Hainaut
Le Vice-Président,



Docteur Pierre MARY



S .P.O.R.T de la Porte du Hainaut : Acquisition d'un Ergocard en 2020				
DEPENSES			RECETTES	
Intitulé	Coût	Instances		Coût
Ergocard C.P.X Médisoft	32 000	Région des Hauts de France		16 000
Ordinateur et Imprimante	900	D.R.J.S.C.S/Agence Nationale du Sport		16 000
Maintenance	1 100			
		S.P.O.R.T de la Porte du Hainaut		2 000
	34 000			